

Lancement du réseau européen CASH pour la réhabilitation énergétique du logement social



Rhône-Alpes

En Europe, le secteur du bâtiment est responsable de plus de la moitié des consommations d'énergie et d'une part croissante des émissions de gaz à effet de serre. L'augmentation durable du coût des énergies conduit par ailleurs à une amplification du phénomène de précarisation des ménages les plus modestes, en particulier des habitants du parc social. C'est afin de répondre à l'enjeu que constitue la rénovation énergétique des logements sociaux qu'a été créé le réseau européen CASH – Cities Action for Sustainable Housing, auquel participe la Région Rhône-Alpes.

● URBACT, un programme européen d'échanges pour un développement urbain durable

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme URBACT par le biais duquel la Commission Européenne soutient des projets d'échanges et de capitalisation d'expériences portant sur les problématiques de développement urbain intégré. Leur objectif est de faire émerger des solutions concrètes, des outils et des recommandations que tous les professionnels de la ville en Europe pourront ensuite s'approprier.

● La mise en œuvre du projet CASH

Le réseau CASH, piloté par la ville d'Échirolles, regroupe 9 autres villes européennes : Bridgend (Pays de Galles), Brindisi (Italie), Francfort (Allemagne), Les Mureaux (France), Sonderborg (Suède), Tatabanya (Hongrie), Utrecht (Pays-Bas), Ptolemaida (Grèce) et Yambol (Bulgarie) ainsi que la Région Rhône-Alpes.

Le réseau vise à produire un guide méthodologique sur le processus de réhabilitation énergétique dans le logement social, traitant de ses différents aspects : techniques et matériaux, ingénierie financière, implication des habitants, management de projet, production d'énergie, etc.

En septembre dernier, à Échirolles, s'est tenu le séminaire de lancement du projet qui se déroulera sur 30 mois, soit jusqu'en janvier 2013, avec la mise en place d'activités parallèles.

> À l'échelle du réseau :

6 séminaires thématiques seront organisés d'ici l'été 2012 (le premier aura lieu à Utrecht en janvier 2011 sur le développement technologique).

> À l'échelle de chacun des membres du réseau :

un plan d'action local sera élaboré puis mis en œuvre sur le territoire du membre en question en collaboration avec les partenaires locaux concernés par la problématique, réunis dans le cadre d'un groupe de soutien local.

Le Label Fast Track dont bénéficie le réseau lui garantit l'accompagnement et la participation active de la Commission européenne.

Eva Dhers – Conseil Régional Rhône-Alpes - edhers@rhonealpes.fr

> <http://urbact.eu/en/projects/low-carbon-urban-environments/cash/homepage/>